

L'abondance de matières nous force encore à remettre à un prochain numéro, la continuation des "Patriotes," et l'article sur les ouvrages du "Palais."

La correspondance de "Rive-nord" paraîtra au prochain numéro.

Hector L'ANGEVAIN a été élu maire de Québec avec une majorité illégale et frauduleuse de 377 votes.

CORRESPONDANCES.

Monsieur le Rédacteur,

Veillez nous accorder la place d'un tout petit entre-filet dans votre journal pour demander aux MM. de la Commission des "Chomins à Barrières" si le cerbere qu'ils ont mis à la garde du Pont Dorchester, est là, dans le but de recevoir les argents dûs à la Commission, ou bien pour faire entendre d'horribles aboiements qui ont pour but d'effrayer les personnes qui passent tranquillement sur le pont. MM. les Commissaires ne doivent point ignorer que les plaintes grossissent de jour en jour sur les manières plus qu'inciviles du fonctionnaire en question, et que le public intéressé, à certainement bien le droit d'exiger un peu moins de rudesse dans ses serviteurs.

PLUSIEURS PASSANTS ET INTÉRESSÉS.

Monsieur le rédacteur,

Grande nouvelle!.....George Hall ne sera pas pro-maire!....Monsieur Langevin a choisi un homme habile à faire des élections et dont les mains ne sont pas gênées par une crosse de pistolet.

C'est un avantage immense pour un maire qui ne vise à rien moins qu'au mandat de la cité de Québec pour de là sauter tout d'une pièce dans la barque gouvernementale.

Monsieur le pro-maire, en perspective réunit à cela un avantage plus rare; c'est que, ne pouvant présider aux séances du Conseil régulièrement il se fera remplacer par son cheval qui loge au même numéro que lui.

Vous savez que, c'est de nos édiles, celui qui ressemble le plus à un herring.

UN ÉLECTEUR.

M. le rédacteur,

J'ai assisté à l'admirable lecture données ces jours derniers sur les comètes par le révérend M. Bolduc. Je ne veux point m'arrêter à discuter sur le mérite du lecteurur à parler des comètes de toute grandeur, de toute couleur et de toute longueur etc. je répondrai seulement au révérend monsieur dont je suis l'ami sur un point de sa lecture.

Le révérend monsieur a parlé d'Arago et a dit que l'illustre savant lisait mieux dans les astres que dans le petit catéchisme.

C'est-à-dire tout simplement que l'homme qui en 1848 en sa qualité de ministre de la marine en France, contribua peut-être plus qu'aucun autre à sauver la France d'une guerre avec l'Angleterre n'est qu'un vil impie. Je dirai à cela que si Arago a su moins lire dans le petit catéchisme que dans les astres c'est peut-être parcequ'il n'a pas lu dans les comptes de la Caisse d'Economie de Saint-Roch! Justice à tout le monde s'il vous plaît.

UN DÉPOSANT.

Monsieur le rédacteur,

Dans votre dernier numéro vous dites qu'il doit s'établir une nouvelle banque sur le principes de la Banque du peuple. Permettez-moi de rectifier cette erreur. La banque dont il s'agit sera bien une banque d'escompte mais dans le but particulier de favoriser les petits capitalistes, les industriels, les ouvriers, le petit commerce enfin.

UN INDUSTRIEL.

ANNONCES.



DU

FANAL ROUGE.

LES MEMBRES de cette société sont informés que la séance d'inauguration aura lieu vendredi soir à huit heures au lieu ordinaire, rue XIA numéro XXV.

A cette séance, des mesures énergiques seront prises pour arrêter coûte que coûte l'effrayante décapitation des finances municipales et l'impudence du maire et de la majorité des Conseillers-de-Ville à tromper et à se moquer du public.

Les membres seront aussi appelés à suggérer quels sont les moyens les plus avantageux pour cimenter l'alliance contractée entre le parti démocratique Canadien-Français et les Libéraux Anglais afin de pouvoir balayer de dessus la scène politique toute la clique de vendus, de valets et de sacripans qui pillent tout, avilissent tout et finalement nous conduisent à la ruine et à l'anarchie.

Nous croyons devoir rappeler aux membres du FANAL ROUGE l'article XXII de la constitution de cette société qui a rapport aux séances.

Art. 22. Tous les membres assisteront aux séances de la société, seuls, sobres, masqués, et parés de leurs insignes cabalistiques. Les membres ne pourront se parler et toute motion, amendement ou sous-amendement faits par un membre seront présentés au secrétaire qui les affichera au lieu désigné pour cet effet afin de les faire connaître aux autres membres.

O 4 B

1 f

Sec. du Fanal Rouge.



F. NORMAND,  
SCULPTEUR.

Faubourg Saint-Roch,  
rue Sainte-Marguerite,  
No. 11, Québec.

Prend la liberté d'informer le public en général, qu'il entreprendra l'exécution de tous ouvrages en sculpture, tournage, meubles d'église, etc., et il venira des mappes, et tous autres ouvrages de menuiserie qu'on voudra bien lui confier.

15 novembre, 1853.

A VENDRE.

Un emplacement de 40 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec unemaison en bois, à une étage; située faubourg Saint-Roch, rue Saint-Antoine numéro 62. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire N. MINGUY.

3 novembre, 1853.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au soussigné,

L. M. DARVEAU,

Notaire,

Rue Richelieu, no 36.

10 mai 1853.

P. G. HUOT, et ADOLPHE TOURANGEAU, notaires, ont ouvert un bureau dans leur demeure actuelle, No. , rue Craig, Saint-Roch.

Québec, 1er décembre 1853.

L. M. DARVEAU, notaire, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

On s'abonne à Québec, chez M. Léon Rochette libraire, faubourg Saint-Jean, rue Saint-Jean; et chez L. M. Darveau, notaire, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

M. F. X Gagnon, Not-Dame de-la-Vierge.

Charles Fortier, Rimouski.

Isidore Trépanier, Saint-Narcisse.

Joseph Bélanger, Sainte-Julie de Sommerset.

Charles Lapierre, No. 114, Rue Saint-Laurent, Montréal.

M. L. Leclerc, Cap-Santé.

Louis Fiset, Saint-Basile.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées franchises de port, à L. M. Darveau, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET  
RÉDACTEUR.